

## Le patrimoine au fil des idées

### A la découverte du **PATRIMOINE FUNERAIRE EN HAINAUT**



### Journées du Patrimoine 8 et 9 septembre 2001

*L'homme est vraisemblablement le seul être vivant qui acquiert très tôt conscience du caractère inéluctable de la mort. Cette fin, il ne peut l'admettre.*

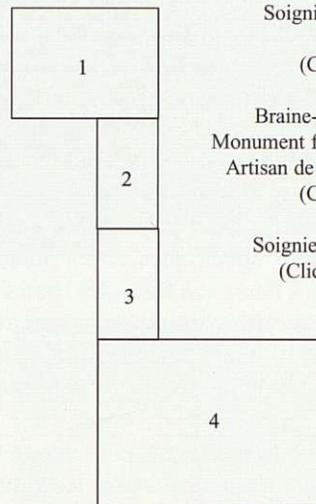
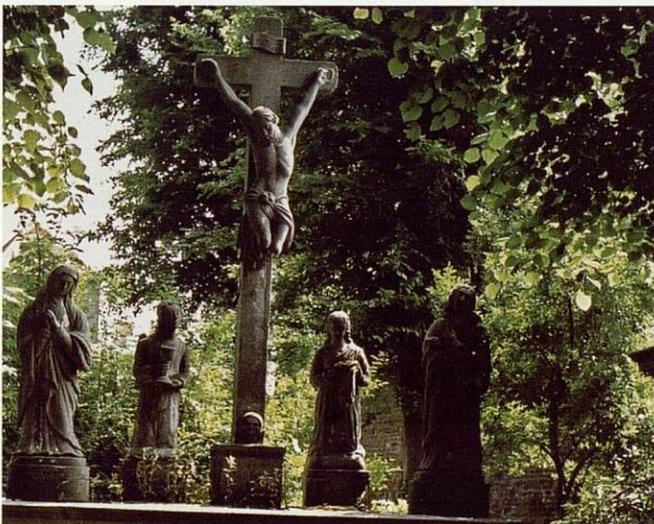
*Dans certaines civilisations, elle n'est que le début d'un voyage vers l'au-delà pour lequel il faut vêtir la dépouille terrestre et la doter d'un viatique.*

*La crémation rituelle ou individuelle apparaît comme une vengeance. Ayant été impuissant à prolonger la vie, on détruit par le feu, purificateur par excellence, l'enveloppe charnelle qu'on n'a pu sauver. On nie ainsi l'irréparable. Le suicide se révèle être un défi : prendre la mort de vitesse pour se prouver que l'on est plus fort qu'elle.*

*Dans la civilisation chrétienne, la mort n'est qu'un intermède. Dieu a promis la renaissance. Pendant des siècles, la crainte de la mort a déterminé le comportement individuel et social, marqué par le souci de faire bonne figure au moment du Jugement dernier. L'heure de la mort étant imprévisible, il faut donc toujours être prêt. Les plus lucides ou les plus prudents rédigent leurs dernières volontés. Ceux qui en ont les moyens préparent l'érection de leur dernière demeure qui, en terre consacrée, montrera aux survivants que l'on est bien là, en attente.*

*La simple croix, le tombeau plus ou moins somptueux, la chapelle funéraire, tous ces monuments transcendent l'expression matérielle pour porter témoignage d'une espérance et d'une foi qui, depuis deux millénaires, imprègne nos campagnes et nos villes.*

*Nos prédécesseurs nous ont, ainsi, légué un patrimoine d'une richesse exceptionnelle. A nous d'en conserver la matière pour pouvoir méditer sur sa signification symbolique.*



1  
Braine-le-Comte : cimetière.  
Anciennes croix en fonte.  
(Cliché G. Bavay)

2  
Soignies : vieux cimetière.  
Perspective.  
(Cliché G. Bavay)

3  
Braine-le-Comte : cimetière.  
Monument funéraire d'Adolphe Gillis.  
Artisan de la découverte du Congo.  
(Cliché G. Bavay)

4  
Soignies : le vieux cimetière.  
(Cliché J.-M. Martens)

*Les pyramides d'Egypte, patrimoine mondial s'il en est, sont, a-t-on dit, les seuls monuments humains qui se distinguent de la Lune. Comme d'immenses cristaux nés à la limite du désert. Vaisseaux d'éternité pour le corps momifié de quelques représentants de l'espèce humaine.*

*Le rite funéraire (rassembler des corps dans la même anfractuosité de rocher; les disposer d'une manière convenue ou les associer à des matières, des objets ou des signes particuliers), est à l'origine des premiers indices archéologiques par lesquels l'homme manifeste la conscience de sa spécificité par rapport à l'ensemble des êtres vivants (!) et traduit le sens et la valeur qu'il donne à son corps et cela tant dans la vie que dans la mort. Source intarissable pour l'enquête anthropologique.*



Chambre provinciale de Hainaut

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES

R E G I O N W A L L O N N E

## Nature et paysages

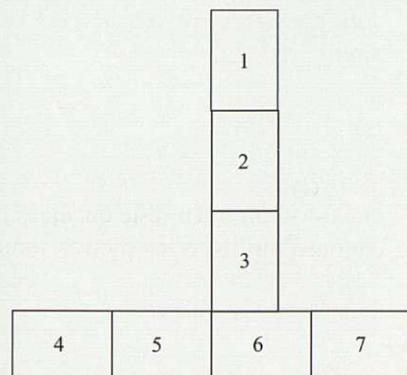
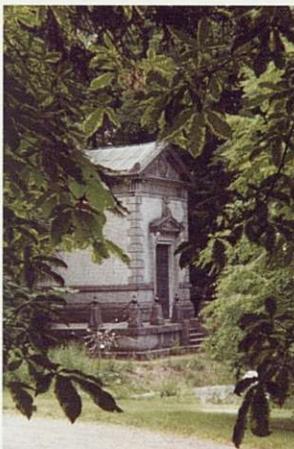
La plupart de nos cimetières anciens, par exemple, les cimetières désaffectés aux abords des églises et également nos lieux actuels de sépulture (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) dont certains sont classés comme site à cause de leur valeur patrimoniale, présentent, « paradoxalement », un grand intérêt paysager ... et aussi biologique. Nonobstant la fonction funéraire principale, les cimetières de nos régions acquièrent d'autres valeurs sociales : les alignements d'arbres devenus remarquables ont renforcé (ou conféré) l'aspect paysager à ces lieux, les aménagements végétaux spécifiques et les plantations très diversifiées d'arbustes à fleurs et à fruits, les strates herbacées, ont accru la biodiversité des sites. Ils sont devenus particulièrement attractifs pour l'entomofaune, pour une faune variée d'oiseaux, de petits mammifères y compris les chauves-souris.

Dans ses actions de développement de la nature urbaine, la Région bruxelloise donne aux cimetières, le statut d'espaces naturels dans le maillage « vert », dans le tissu écologique.

Dans les cultures anglo-saxonne et scandinave, les cimetières sont des espaces de parcs publics ... pensons à de tels lieux situés en Angleterre, en Nouvelle-Angleterre (côte est des U.S.A.), au Danemark, en Norvège !

Dans les parcs naturels de la Communauté Européenne, les cimetières sont traités comme des espaces paysagers et sont réaménagés en ce sens ... de telles opérations sont en cours en Bretagne du sud, dans la vallée de la Loire promue au rang de paysage du Patrimoine mondial (Unesco).

La Wallonie, terre ancienne de culture, comme la France et l'Italie, dispose d'espaces funéraires remarquables par le patrimoine monumental, par les aspects paysagers liés à un grand intérêt biologique. Le Hainaut occupe une place de choix en la matière : de nombreux cimetières de nos villes importantes, moyennes ou même de nos villages, sont des sites classés ... par exemple à Mons, Tournai, Soignies, Lessines, Braine-le-Comte, ...



1  
Mons : le cimetière est un parc à l'anglaise, remarquable (nombreux arbres âgés de 125 ans au moins).  
(Cliché Ch. Piérard)

2  
Lessines : Hôpital N.-D. à la Rose. Dalle funéraire du cimetière des religieuses.  
(Cliché J.-M. Martens)

3  
Morlanwelz : parc de Mariemont. Mausolée de la famille Warocqué.  
(Cliché J.-M. Martens)

4  
Lessines : Hôpital N.-D. à la Rose. Cimetière des religieuses transformé en jardin de plantes médicinales.  
(Cliché J.-M. Martens)

5  
Braine-le-Comte : parc de l'église Saint-Géry. Elément d'une dalle funéraire.  
(Cliché J.-M. Martens)

6  
Soignies : vieux cimetière.  
(Cliché J.-M. Martens)

7  
Soignies : chapelle du vieux cimetière.  
(Cliché J.-M. Martens)



*Le patrimoine funéraire constitue une part considérable du patrimoine de l'Humanité. Des pyramides aux «tumuli», du modeste cimetière encadrant encore l'église du village aux «pompeuses» compositions des grands cimetières urbains du XIX<sup>e</sup> siècle. De l'humble stèle romaine au caveau «art déco». Pour chaque homme une place. Pour chacun une trace «monumentale». Paradoxalement, c'est alors même que la vie lui échappe que l'homme se construit sa «maison» la plus durable.*

*Dans des contextes privilégiés, l'archéologue de nos régions découvre parfois des sépultures remontant au paléolithique. Au néolithique, trois ou quatre mille ans avant notre ère, des «champs» d'inhumation s'établissent à deux pas des terres arables cultivées par les premiers agriculteurs. L'incinération est également pratiquée dans nos régions dès cette époque. Il est d'usage, à partir de ce moment et surtout aux périodes romaine et mérovingienne, d'accompagner le corps ou les cendres d'objets particulièrement proches du défunt. La croyance en une vie dans un au-delà explique les poteries que l'on découvre en abondance dans les tombes romaines, ainsi que les bijoux ou les armes qui accompagnent les restes mortels des guerriers francs et des membres de leur famille.*

*Si l'on excepte les «tumuli», hautes mottes de terre édifiées sur les principaux tombeaux de l'antiquité romaine, toutes les sépultures antérieures à la christianisation disparaîtront du paysage et des consciences à l'arrivée des premiers missionnaires de la religion nouvelle. Et seuls des toponymes tels que Tombois ou Champ des Sarrazins rappelleront l'invisible présence des cimetières des ancêtres païens. Peu à peu, les archéologues retrouvent ces témoins. Mais on est bien loin encore d'en avoir fait l'inventaire.*

A partir du VII<sup>e</sup> siècle (que les historiens ont qualifié de «Siècle des Saints» dans nos régions), une révolution radicale touche le champ du funéraire. Alors que les cimetières païens se trouvaient généralement jusque là à la périphérie des domaines et des agglomérations, ils s'implantent désormais autour du lieu de culte établi au cœur de chaque communauté locale. Bien plus, l'église est elle-même sépulture. Et d'abord pour celui ou celle qui a fondé l'assemblée chrétienne du lieu. Bien plus encore, les ossements de ce «fondateur» ou «patron» font l'objet d'une attention toute particulière. Et l'on vouera bientôt un culte aux principales «reliques» en créant des cryptes, des sarcophages puis des châsses et des reliquaires. La tombe devient ainsi lieu de pèlerinage et théâtre de la prière, du vœu (de là, l'«ex-voto») et du miracle.

On enterre dès lors dans, puis autour de l'église. C'est l'origine de l'enclos du cimetière, lieu fréquenté en tous temps et dont les fonctions dépassent de loin celle de simple lieu d'inhumation.

## Cimetières militaires

Ils sont morts loin de chez eux. Loin de leurs familles.

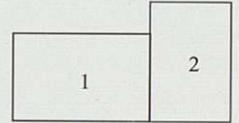
C'était la guerre.

Il existe ainsi en Hainaut d'immenses fosses communes où sont alignés des bataillons entiers d'Espagnols, de Danois, d'Anglais, d'Impériaux, de Suisses et de Français. Bien d'autres encore fauchés par le canon, la mitraille ou la baïonnette à Steenkerque, Fontenoy, Casteau, Seneffé, Jemappes ou Malplaquet. Des fosses oubliées pour des dizaines de milliers d'Européens morts anonymement loin de leur village. Comme tant des nôtres morts aux quatre coins de l'Europe. Pour eux, aucun cimetière.

Simplement un monument ... parfois.

De ce point de vue, 1914 ouvre une ère nouvelle. C'est par centaines que les hommes tombent à l'occasion des combats au cours desquels, aux côtés des soldats belges, des Anglais ou des Français essaient d'arrêter l'élan de l'armée allemande. Anderlues et Saint-Symphorien gardent le témoignage de ces batailles d'août 1914. A chaque homme une stèle. Ainsi se dresse une armée des morts où tous portent le même uniforme, dans le respect du plus strict alignement.

Plus tard, au fur et à mesure des déplacements des lignes de combat, des hôpitaux militaires seront installés dans des villes de l'arrière, loin du front.



1

Mons : Saint-Symphorien.  
Cimetière de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.  
(Cliché A. Godard)

2

Mons : cimetière.  
Mémorial en granit avec palme de bronze rappelant  
l'évacuation des Douaisiens (1918).  
(Cliché Ch. Piérard)

3

3

Braine-le-Comte : église Saint-Géry.  
Pierre tombale. Un couple et un transi.  
(Gravure 1889)



De là, ces pelouses où l'on regroupera ceux qui partageront le même combat et les mêmes souffrances. Des stèles aux noms inconnus. Des hommes de tout le Commonwealth, définitivement mêlés à la terre de la vieille Europe. Mais aussi des réfugiés civils comme les Douaisiens décimés par la grippe espagnole dans leur exil montois en 1918.

Comment ne pas associer à ces lieux de sépulture les innombrables monuments édifés à la mémoire des victimes locales, ces monuments aux morts qui surgirent sur tant de places, à l'entrée de tant de cimetières, à tant de carrefours et qui témoignent autant du sacrifice que de l'attachement des villages et des familles, témoignage encore du savoir-faire des tailleurs de pierre et des sculpteurs de l'Entre-deux-guerres.

Tels seront les cadres de développement du «monument» funéraire. A Soignies, un monument du XVII<sup>e</sup> siècle désigne encore ce dernier sous le nom de «mémoire». Le monument fait donc mémoire. C'est la raison pour laquelle les premières lames funéraires seront, autant que possible, faites d'une matière «impérissable» (pierre) et qu'elles porteront une évocation figurée du défunt en même temps qu'une inscription rappelant les principaux traits de son identité ainsi, bien sûr que la date de sa mort. Les princes rejoindront bientôt les saints, les évêques et les abbés dans cette première galerie des morts illustres. Puis, ce sera au tour des principaux bourgeois, et plus tard des notables villageois, censiers, meuniers et autres maîtres de carrières. Longtemps, la croix de bois sera le monument des plus modestes. Traduite en fonte, elle subsiste, plus ou moins négligée, dans nombre de nos cimetières ruraux.



œuvre commémorative  
du village de Soignies-le-Comte.

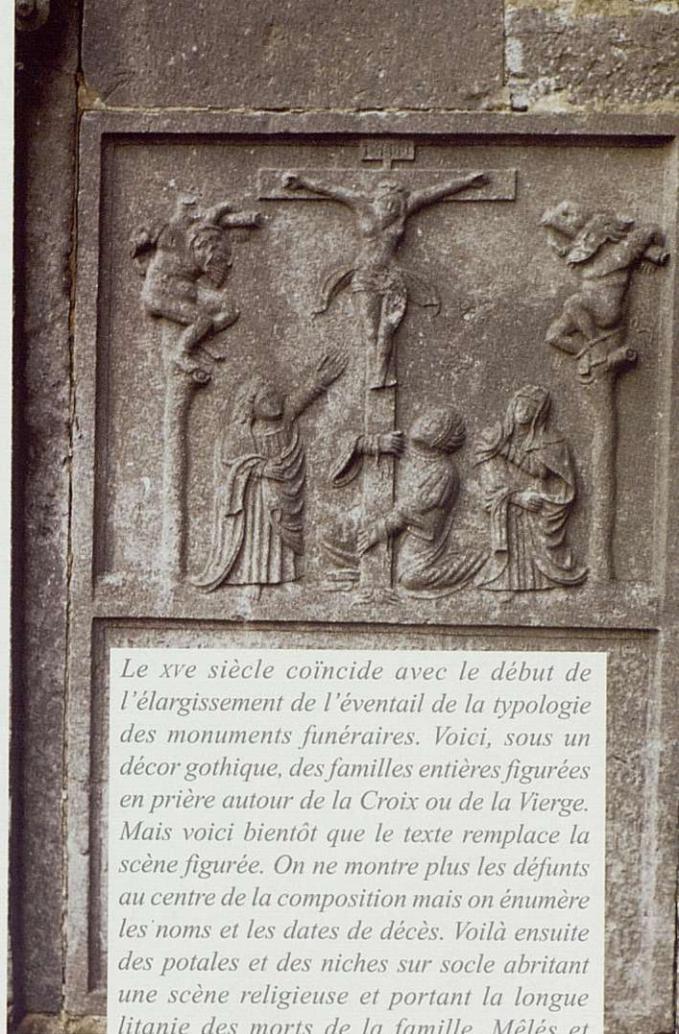
## La crypte Degorge au Grand Hornu.

Construite au milieu du *xix*e siècle, celle-ci reste vide à cause d'une réglementation sur les sépultures privées datant de Joseph II.

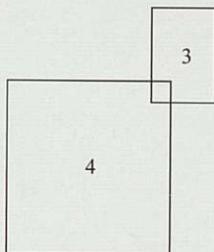
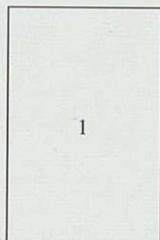
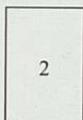
Les héritiers continuent, dès lors, à utiliser le caveau situé dans le cimetière d'Hornu.

Ce n'est qu'en 1927, lors de la désaffectation de celui-ci que les restes de vingt-sept membres de la famille seront transférés au Grand Hornu.

Située à l'est du site, cette crypte circulaire est surmontée du remarquable christ de Bouchardon qui ornait auparavant leur sépulture au cimetière. On y accède par une courte allée bordée de platanes s'ouvrant sur la rue des Arts.



*Le *xve* siècle coïncide avec le début de l'élargissement de l'éventail de la typologie des monuments funéraires. Voici, sous un décor gothique, des familles entières figurées en prière autour de la Croix ou de la Vierge. Mais voici bientôt que le texte remplace la scène figurée. On ne montre plus les défunts au centre de la composition mais on énumère les noms et les dates de décès. Voilà ensuite des potales et des niches sur socle abritant une scène religieuse et portant la longue litanie des morts de la famille. Mêlés et «gisants ci-devant», ils occupent une zone précise du cimetière et préfigurent ainsi les grands caveaux familiaux du *xix*e siècle. Le monument individualisé naît dans l'église mais se diffuse bientôt dans le cimetière.*



- 1  
Soignies : cimetière.  
Bas-relief funéraire du *xv*e siècle encastré dans la muraille de la chapelle du vieux cimetière. (Cliché G. Bavay)
- 2  
Braine-le-Comte :  
pierre tombale de Philippe de Gognies en l'église de Braine-le-Comte. (Gravure de 1889)
- 3-4  
Boussu : chapelle funéraire des Seigneurs de Boussu. (Cliché G. Focant ©MRW)



## La chapelle funéraire des seigneurs de Boussu

Jouxant l'église paroissiale Saint-Géry de Boussu-Centre, la chapelle funéraire des Seigneurs de Boussu date du *xii*e siècle. Remaniée au *xv*e siècle, elle renferme une crypte et divers mausolées de style Renaissance, le plus bel ensemble de Belgique, illustrant l'importance de la famille de Hennin-Liétard dans les Pays-Bas du *xv*e siècle.

Diverses pierres tombales, un gisant maniériste en albâtre, attribué à Jacques Du Broeucq, et le célèbre « Homme à Moulons », statue en pierre blanche d'Avesnes d'un cadavre décharné sur lequel grouillent les vers, complètent le rez-de-chaussée. Les galeries de l'étage, autrefois réservées aux seigneurs, abritent aujourd'hui un musée d'art religieux.

## Les cimetières d'Ath. De la ville au faubourg.

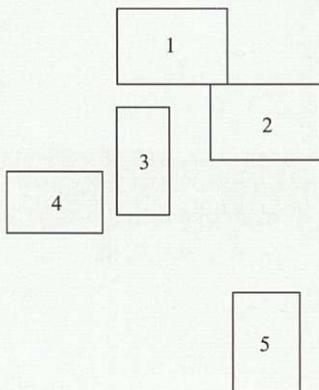
Selon la tradition, les anciens cimetières de la ville d'Ath sont installés autour des deux églises paroissiales, Saint-Julien et Saint-Martin. Il en reste quelques traces aujourd'hui avec les pierres tombales accrochées au chevet des deux églises.

L'édit de Joseph II du 26 juin 1784 a amené les autorités civiles et religieuses à rechercher un nouveau site pour les sépultures. Celui-ci est installé sur un terrain acheté à l'abbaye de Liessies au faubourg de Bruxelles (chemin de Soignies). Le nouveau cimetière est tracé à partir de 1786, tandis qu'étaient construites une chapelle mortuaire et une maison pour le fossoyeur. Il est occupé à partir de 1788.

La superficie d'un bonnier (environ 1 hectare) est estimée suffisante pour les habitants des deux paroisses (5.100 à Saint-Julien, 1.100 à Saint-Martin).



Au cours du XXe siècle, ce cimetière est devenu trop petit. Dès 1934, des démarches sont entreprises pour aménager un nouveau lieu de repos. La réalisation en est confiée à l'ingénieur communal Edouard Daumerie alors que l'architecte Léon Fourdin dessine les bâtiments. Le projet prévoit un lot destiné aux plantations. Le nouveau site occupé en 1938 est largement planté et arboré. D'une superficie supérieure à 3 hectares 67 centiares, il est agrandi par l'acquisition et l'aménagement de terrains supplémentaires en 1971 (réalisation de 1973 à 1975 pour une surface de plus de 2 hectares).



1  
Ath : le vieux cimetière.  
(Cliché A. Godart)

2  
Ath : le cimetière.  
(Cliché A. Godart)

3  
Ath : le vieux cimetière.  
La tombe du Doyen Théodore Picquart (1799-1863).  
(Cliché J.-P. Ducastelle)

4  
Ath : pierres tombales conservées au chevet de  
l'église Saint-Julien (XVIIe siècle).  
(Cliché J.-P. Ducastelle)

5  
Houtaing : le Mausolée.  
(Cliché S. Dhote)

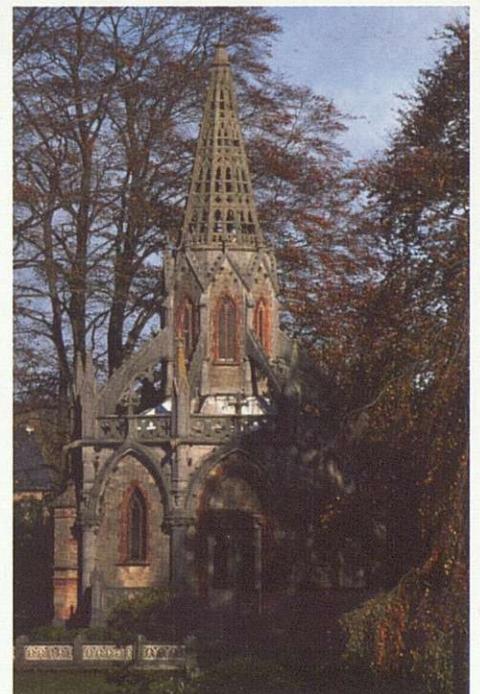
## Le Mausolée d'Houtaing.

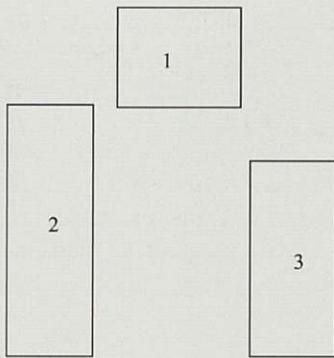
Ce mausolée surmonté d'une chapelle (Notre-Dame du Refuge) a été construit en 1894 d'après les plans de l'architecte bruxellois Victor Evrard pour Clémentine, princesse de Croÿ, épouse d'Adhémar d'Oultremont (1857-1893).

L'ensemble a été conçu sur un plan octogonal en style néo-gothique flamboyant.

La pierre bleue, le grès rouge de Grandglise et un grès de couleur grise ont été mis en œuvre dans une réalisation fort décorée.

Le monument est intégré dans un ensemble architectural entre le cimetière de la localité et l'hospice destiné aux serviteurs du domaine. L'ensemble a été classé le 23 juillet 1993.





- 1 Allain : cimetière. Monument dédié à Herman Planque. (Cliché J. Legge)
- 2 Tournai : cimetière du sud. Monument dédié à P.J. Dutrieux. (Cliché J. Legge)
- 3 Tournai : monument dédié aux Vendéens. (Carte postale ancienne)

### Certains monuments funéraires à Tournai.

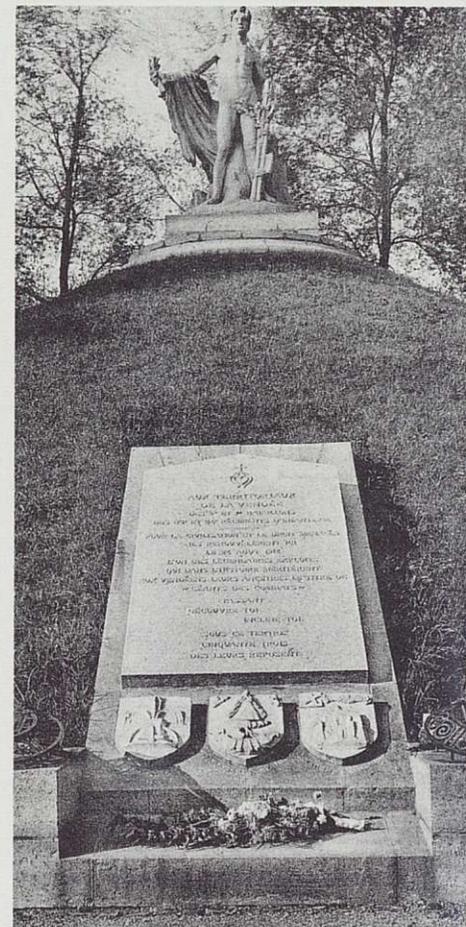
Les cimetières de Tournai ont la chance de trouver en Jacky Legge, Conservateur du Patrimoine architectural des cimetières de Tournai, un promoteur de fréquentes visites guidées très suivies. Elles mettent en exergue la valeur artistique réelle de bien des monuments, tranchant singulièrement parmi tant et tant de mauvais goût généreusement étale. Mais aussi combien l'environnement arboré de nos nécropoles n'a-t-il pas souffert, ces temps derniers, du désintérêt du public et des autorités !

Certains monuments tranchent particulièrement par leurs formes, certains par leurs sculptures, certains par la personnalité de ceux qu'ils commémorent ou accueillent. Au cimetière du Sud, un puissant obélisque, don de l'Etat égyptien, couvre la tombe d'un grand oculiste belge ayant rempli d'importantes fonctions au pays des pharaons.

A l'entrée du cimetière d'Allain, le monument dédié à Herman Planque, humble carrier qui, déporté, préféra mourir de faim que de travailler pour l'ennemi. On y voit gravée la phrase qu'il répétait souvent :

« Ils ne feront pas branler un roctier ».

Pour symboliser ce courage, Henry Lacoste l'a suggéré par un énorme bloc taillé et posé sur quatre courtes bases. Sans oublier le plus puissant des monuments : celui dédié aux soldats vendéens qui défendirent la ville le 24 août 1914 : cinquante-trois des leurs, dont leur chef, reposent dans un ossuaire couvert d'un tertre gazonné ; il est surmonté par un « géant des combats » en granit d'Ardennes, œuvre d'Egide Rombaut.



*Le XVIIIe siècle, siècle des Lumières, jette la suspicion sur le cimetière, lieu de pourriture et source des contagions. C'est surtout au XIXe siècle que les cimetières retrouveront le chemin des campagnes, à l'abri d'un haut mur de briques. La croissance démographique aura également pour résultat de donner plus d'extension à ces « nouveaux » cimetières où l'on retrouvera les mêmes préoccupations urbanistiques que dans la ville des vivants : grandes avenues réservées à la (dernière) demeure des notables, ruelles secondaires où se pressent les classes laborieuses, chapelles des croyants, larges parcelles réservées aux « grandes » familles, monuments des célébrités locales ou concessions minimales des isolés. Avant de faire un peu de place aux victimes militaires, spécialement de la première guerre mondiale.*

## Le cimetière de Mons

Le cimetière fut établi sur la pente sud du Mont-Saint-Lazare en application de l'édit de Joseph II du 26 juin 1784 qui supprimait les âtres entourant les églises à l'intérieur des remparts urbains.

Par cette mesure, il interdisait aussi les cimetières « sauvages » (fosses communes creusées lors des épidémies, inhumations hors des murailles des suicidés, des juifs, des étrangers, des non catholiques, des militaires tués lors de combats, de sièges,...) ainsi que les sépultures à l'intérieur des églises et des cloîtres. Ce fut dès sa création, un cimetière accessible à tous, chrétiens et non chrétiens, croyants en toutes religions et laïques, Montois et étrangers.



Le site d'implantation a perdu son rôle stratégique (couverture de la porte de Nimy) lors du démantèlement de la place-forte, voulu, lui aussi, par Joseph II et est, d'autre part, proche de l'emplacement de l'ancienne léproserie ou lazaret et de son cimetière encore bien visibles sur le plan de Mons de 1550 par Jacques de Deventer.

Le Mont Saint-Lazare n'était pas boisé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (cartes de Ferraris) et était longé par le chemin que suivaient les chanoinesses lors de la procession de la Trinité.

L'entrée du cimetière est toujours située chemin de la Procession même si une autre porte lui donne à présent accès (chemin du Chêne aux Haies) après plusieurs extensions (1837, porté à 5 Ha 43 a 20 ca ; après les guerres 1914-1918 et 1940-1945, pelouse d'honneur, cimetières militaires de diverses nationalités).

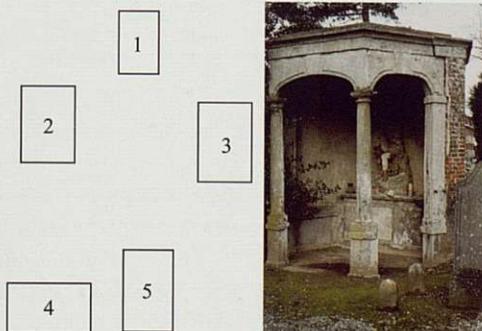


Un document conservé à la bibliothèque de l'Université de Mons-Hainaut, daté de 1879, montre que le cimetière était limité aux pelouses à présent numérotées de 1 à 18 sous le mayorat de François Dolez.

La plus ancienne tombe (Hardempont) date de 1788 et plusieurs ont été creusées à l'extrême au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La plus récente date d'hier peut-être !



L'intérêt de ce champ de repos d'où la vue s'étend largement sur la ville de Mons, sur les terrils du Borinage, sur les Monts Panisel, Bois-la-Haut et Héribus, est multiple ; il permet de suivre au cours d'un circuit, toute l'évolution du goût, des usages, des traditions funéraires des Montois pendant deux siècles ; l'évolution des styles de construction et l'emploi des matériaux mis en œuvre par les architectes, les artistes, les tombiers, les tailleurs de pierre ; les modes décoratifs du simple tertre à la tombe monumentale (chapelle de pierre avec vitraux). Pierre bleue (Ecaussinnes, Soignies), granit, marbre et leurs imitations (granit, marbre, verre et métal, fonte, employés seuls ou en combinaisons, personnalisation par une longue épitaphe ou un simple nom et des dates, par un buste (bronze, marbre), par un médaillon (bronze, marbre, pierre), par des photos-porcelaines ; décor symbolique (croix latine, mains enlacées, sablier avec ou sans ailes, chouette, crâne, os longs en chaîne, cœur, fleur, flambeau renversé, couronne, urne avec ou sans draperie, femme explorée ; symboles professionnels tels que outils, caducée, sacs de graines, péniches ; symboles maçonniques ; symboles militaires de garde civique ou de soldats particulièrement à la pelouse d'honneur tels que casque ...).



Tombes familiales, tombes de collectivités (Ursulines, Sacré-cœur, Sœurs de la charité de Gand) de quoi tirer des enseignements généalogiques héraldiques et historiques, mais aussi esthétiques, urbanistiques, (ensembles de tombes ou monuments individuels), littéraires, (écrivains, poètes, chansonniers,...) artistiques (noms des architectes, des sculpteurs, des tombiers), et encore sociologiques, économiques, politiques (hommes politiques locaux ou nationaux) et autres.

Ce cimetière reflète et illustre la société montoise telle qu'elle évolua pendant deux siècles jusqu'au développement d'une nouvelle tradition, l'incinération, qui justifie la création d'un crématorium et la présence d'une pelouse de dispersion des cendres et d'un columbarium pour le dépôt des urnes contenant les cendres non dispersées.



Le cimetière de Mons présente aussi un grand intérêt botanique par la présence d'arbres plus que centenaires et de végétaux variés parfois d'essence rare : c'est un vaste parc à l'anglaise qui mérite d'être mieux entretenu. Une trentaine d'espèces différentes ont été répertoriées y compris quelques spécimens très rares.

1  
Adolphe Rouvez (1836-1881).  
Médaillon par le sculpteur Ch. Baumin.

2  
Monument Art Déco (1932)  
par l'architecte et sculpteur  
Maes de Mons et le tombier  
Gervais, pour la famille Dumoulin.

3  
Tombeau de la famille des banquiers  
Hennekinne (1829).

4  
Sarcophage « à l'antique ».  
Famille Lemoine.  
XIX<sup>e</sup> siècle.

5  
Famille Hardenpont.  
La plus ancienne sépulture du cimetière (1788).

(Clichés Ch. Piéard)

Aujourd'hui, on ne devine parfois que bien difficilement les dernières traces de l'ancien cimetière à l'ombre de l'église villageoise. Un parking a remplacé le premier champ funéraire du lieu. Le nouveau cimetière (dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à Mons, par ex.), par l'accumulation des monuments, interpelle historiens et archéologues, autant que de simples curieux. D'autres formes de monuments funéraires se font jour, davantage réservés au couple, voire à l'individu. Formes et matériaux traditionnels subissent de brutales concurrences.

Lié aux plus profonds des sentiments humains, le cimetière est le lieu où les hommes parlent entre eux de la mémoire autant que des idées, des choses et des êtres qui leur sont le plus chers. A chaque époque selon sa sensibilité. A chaque siècle selon les qualités de ses artisans et de ses artistes.

#### ADRESSES UTILES

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS,  
SITES ET FOUILLES

##### Chambre régionale

Rue du Vertbois, 13c  
4000 LIEGE

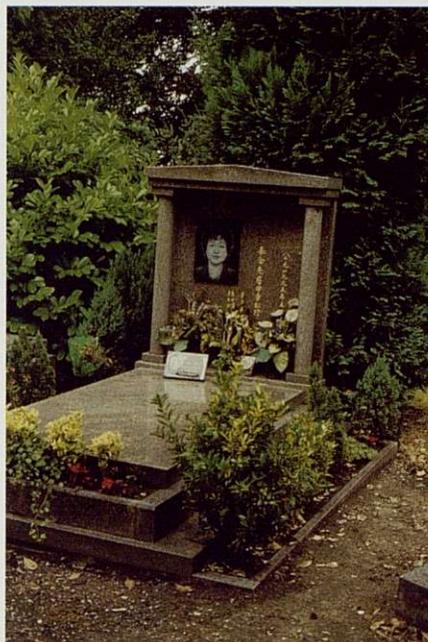
Tél. : 04/232.98.51/52 - Fax. : 04/232.98.89

##### Chambre provinciale du Hainaut

Place du Béguinage, 16  
7000 MONS

Tél. : 065/32.82.24 - Fax. : 065/32.80.44

Président : G. Bavay - Secrétaire : M.-J. Ghenne

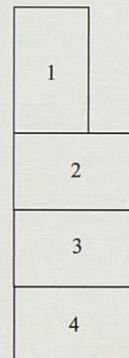


1  
Mons.  
Tombe récente d'une jeune femme chinoise.  
(Cliché Ch. Piérard)

2  
Soignies.  
Entrée du square et du musée archéologique  
du vieux cimetière.  
(Ancienne carte postale)

3  
Mons.  
Alignement de tombes au long de la pelouse 26.  
Exemple « d'urbanisme » funéraire.  
(Cliché Ch. Piérard)

4  
Mons.  
« Maquette » de temple gréco-romain polychrome  
en marbre, édifié vers 1998 par la firme  
David-Granits pour la famille Antona-Ganche.



**Rédaction :** G. Bavay, M. Capouillez,  
J.-P. Ducastelle, J.-M. Martens,  
Ch. Piérard, L. Thiernesse, A. Wilbaux  
**Coordination :** M.-J. Ghenne, D. Givron  
**Composition graphique :** D. Givron  
**Impression :** Imprimerie Chauveheid, Stavelot  
**Editeur responsable :** J. Barlet, Président  
de la Commission royale des  
Monuments, Sites et Fouilles de la  
Région wallonne,  
rue du Vertbois, 13c B-4000 Liège